

Dispositif Impact Emploi

Labellisée « Tiers de confiance » de l'URSSAF, la Ligue de l'enseignement 35 propose un service de gestion de la paie.

Le logiciel Impact emploi développé et mis à disposition par l'URSSAF permet la gestion des formalités liées à l'emploi depuis l'embauche du salarié, pendant la durée du contrat de travail, jusqu'au départ du salarié.

La fédération prend en charge deux conventions collectives : convention collective nationale ECLAT, convention collective du sport.

NB : Notre service paie ne gère pas les paies des intermittents du spectacle ni des professions sport.

Les avantages :

Nous réalisons pour vous :

- l'établissement des bulletins de paie
- le calcul des cotisations sociales
- les déclarations sociales obligatoires
- la gestion des événements liés à la vie du salarié (fins de contrat, soldes de tout compte...)
- la transmission des documents réglementaires.

Vous conservez l'ensemble des prérogatives de l'employeur (recrutement, gestion des salariés, organisation du travail et décisions relatives au personnel), tandis que nous assurons la gestion administrative de la paie et des obligations sociales dans le respect de la réglementation.

Pour qui :

Le service s'adresse à toutes les associations d'Ille-et-Vilaine de moins de 11 emplois équivalents temps plein (ETP).

Les tarifs (à partir du 01/09/2026) :

Forfait pour la mise en place d'un accompagnement	1 à 6 salariés : 60€
	Plus de 6 salariés : 100€
Création / clôture d'un dossier salarié	20€
Coût d'un bulletin de paie mensuel	16€
Simulation	5€
Modification de bulletin à la suite d'une erreur de l'employeur	10€

Les contacts :

Chrystelle REBOUT
Directrice adjointe
Directrice Administrative et Financière
02.99.67.10.65
chrystelle.rebout@ligue35.org

Séverine DAVALLE
Responsable
Administrative et Financière
02.99.67.10.76
severine.davalle@ligue35.org